



TRANSPORT SCOLAIRE INTRA MUROS A DESTINATION DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2025

La demande pour bénéficier du service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire se fait :

- **uniquement et obligatoirement par internet,**
- **entre mi-juin et le 11 juillet 2025**
- **rendez-vous sur le site www.fluo.grandest.fr/scolaire, puis cliquez ensuite sur le bouton « mon dossier transport scolaire »**
 - **de préférence, utilisez les navigateurs Chrome ou Firefox**
 - **Remplissez chaque page en vous reportant au tuto si besoin**
 - **Se munir d'une photo de votre enfant au format numérique avant de commencer son inscription**
 - **Notez bien votre identifiant et votre mot de passe, pour accéder plus tard au suivi de votre dossier**
- La carte de transport n'est plus imprimable par les familles, elle sera transmise par voie postale à partir de la semaine 35 (25 août), dès que le service transport aura instruit la demande.

NB : Pour les élèves de l'école maternelle qui seront amenés à fréquenter l'accueil périscolaire du matin, et/ou du soir et/ou du restaurant scolaire, ces dispositions les concernent et ils doivent donc être inscrits sur le site.

Tarifs :

Le service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire est **GRATUIT pour les familles, mais l'**INSCRIPTION PAR INTERNET OBLIGATOIRE.****